



**Monsieur Manuel VALLS**  
**Premier Ministre**  
**Hôtel de Matignon**  
**57 rue de Varenne**  
**75700 PARIS**

*N/R : CC/NA 39 13/14*

*Paris, le 2 juin 2014*

*Monsieur le Premier Ministre,*

*Au nom du SE-Unsa, je souhaite attirer votre attention sur la situation des enseignants du premier degré qui souhaitent déposer un dossier de départ en retraite.*

*Le code de l'Éducation précise que les Professeurs des Écoles et les Instituteurs doivent obligatoirement terminer leur carrière au 31 août d'une année. (Article L921-4), les contraignant ainsi à prolonger leur carrière au-delà de l'âge légal.*

*Nous considérons que cette mesure est injuste car ces personnels sont les seuls enseignants et les seuls salariés (du privé comme du public), à devoir ainsi prolonger leur activité, parfois pendant plusieurs mois.*

*Dès son élection, le Président de la République, attaché aux principes de justice, a proposé, d'améliorer le « dispositif carrière longue » afin de permettre à tous les français de pouvoir bénéficier des mêmes principes de durée de cotisation. Principes auxquels a souscrit l'UNSA.*

*Cette obligation de départ en retraite fixé au 31 août a pour conséquence un départ après l'âge légal et interdit aux enseignants du premier degré de choisir réellement leur date de mise à la retraite. Il contraint ainsi certains à prolonger leur carrière contre leur gré, sans tenir compte de leurs aspirations légitimes ou, tout simplement, de leur santé.*

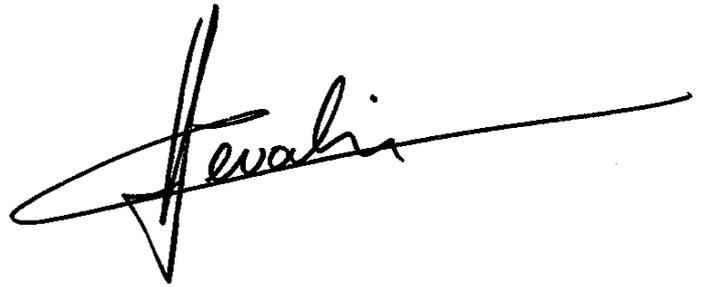
*L'évolution actuelle de l'âge légal va contraindre les enseignants du premier degré à exercer au-delà de 62 ans dès 2017.*

*.../...*

*Pour le SE-UNSA, une telle injustice doit être réparée. C'est la raison pour laquelle je vous demande de bien vouloir ouvrir des discussions afin qu'une solution puisse être trouvée. Aucune raison objective ne justifie le maintien d'une telle mesure.*

*Bien évidemment, je me tiens à votre disposition pour évoquer cette question.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chevalier', with a long horizontal stroke extending to the right.

**Christian CHEVALIER**  
**Secrétaire Général du SE-UNSA**

*Copie à :*

- *Madame Marylise Lebranchu, Ministre de la Décentralisation, de la Réforme de l'État et de la Fonction publique*
- *Monsieur Benoît Hamon, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*